

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs Parcours Chef de projet touristique

LP13901A - 60 crédits

Modalité(s):

Cette formation est proposée :

- en alternance

Niveau(x) d'entrée : BAC+2

Niveau(x) de sortie : BAC+3

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 29983

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

Prérequis :

- 2 critères de sélection: bac+2 diplômé, projet professionnel.
- Possibilité d'accès par la Validation des acquis professionnels (VAP85).
- Possibilité de Validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES)

Évolution professionnelle des diplômés

Les dernières informations sur l'évolution professionnelle des diplômés :

- [Fiche synthétique au format PDF](#)

Objectifs

Les collectivités et les entreprises touristiques et de loisirs, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing, de stratégie numérique et digitale, et/ou, encore, d'attractivité des publics (touristes, résidents, professionnels, etc.). Toutes ces structures doivent également répondre aux enjeux d'un secteur en transition. Ces entreprises et structures publiques recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences dont elles ne disposent pas le plus souvent. C'est le rôle du Chef de projet touristique d'y répondre. Ce dernier est donc capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité en charge du tourisme et/ou des loisirs.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

Accédez aux **blocs de compétence** composant ce diplôme, conformes aux recommandations de la CNCP

Compétence 1 : Identification et formalisation des besoins de l'entreprise touristique

- Comprendre le besoin de l'entreprise touristique (projet numérique et digital pour l'hôtellerie, projet de nouvelles prestations pour un territoire, etc.) afin de le formaliser dans un cahier des charges.
- Cadrer la mission, présenter et échanger avec l'entreprise touristique (analyse concurrentielle, tendances du marché), puis proposer la stratégie pour mettre en oeuvre le projet.

Compétence 2 : Lancement du projet de l'entreprise touristique

- Identifier les ressources humaines et techniques de l'entreprise à mobiliser dans le projet : repérer les compétences et les savoirs techniques en interne (chef de produit, community manager, web designer etc.). et à pourvoir : partenariats avec les entreprises existantes, conventions de stage pour les étudiants en tourisme, etc.).
- Organiser et planifier le travail de l'équipe projet : établir un rétroplanning, définir les missions de chacun.
- Définir le budget en tenant compte des contraintes de l'entreprise : rechercher les partenaires à mobiliser, identifier les fonds régionaux et les financements par les collectivités, les aides de la BPI France et présenter les dossiers de financements.

Compétence 3 : Pilotage du projet de l'entreprise touristique

- Assurer la mise en oeuvre (création d'une nouvelle prestation, lancement d'un site internet, amélioration du référencement sur les réseaux sociaux, etc.) et le suivi de l'évolution de projet grâce aux tableaux de bord (financiers, techniques, RH, etc.).
- Adapter le projet aux aléas conjoncturels qui ont une grande influence sur les activités touristiques (climatiques, géopolitiques, financiers) et aux contraintes (techniques, réglementaires, etc.) et mettre en oeuvre les solutions correctives.
- Animation de l'équipe projet et report à la direction.

Compétence 4 : Communication sur le projet touristique

- Définir la stratégie de communication avec les différents supports (prints ou en ligne : média, plateforme numérique, webmarketing, blog, référencement, etc.) et la mettre en oeuvre.
- Organiser des événements (conférences de presse, éditeur, etc) pour présenter le projet finalisé aux partenaires, à la presse, aux blogueurs du tourisme et au grand public.
- Participer à des salons professionnels ou grand public pour informer des clientèles françaises ou internationales.

INFORMATIONS PRATIQUES

Contrôle continu et examen final

En application de l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999, la licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE), y compris le projet tuteuré et l'unité d'activité (UA) d'expérience professionnelle et/ou stage, et

- une moyenne égale ou supérieur à 10 sur 20 à l'ensemble constitué de projet tuteuré et de l'expérience professionnelle et/ou stage

Contenu de la formation

Tronc commun

Socioéconomie et durabilité du tourisme	USEC4M	4 ects
Identifier les besoins de l'entreprise touristique	USEC4N	6 ects
Lancer le projet de l'entreprise touristique	USEC4P	4 ects
Tourisme numérique et digital	USEC4Q	6 ects
Stratégie marketing du tourisme	USEC4R	6 ects
Piloter le projet de l'entreprise touristique	USEC4S	4 ects
Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique	USEC4T	4 ects
English for tourism and hospitality	USEC4U	6 ects
Mémoire professionnel	UAEC05	8 ects
Projet tuteuré	UAEC06	12 ects

**Méthodes
pédagogiques:**

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net



<https://lecnam.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720 ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr